



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE DROIT**

Le 14 janvier 2020/DAG/nss

**RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ  
DU 27 NOVEMBRE 2019**

---

Corps professoral

MM. M. Hottelier, N. Levrat, B. Sträuli

Mme M.-L. Papaux van Delden

Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Mmes M.-L. Marquet (vice-président), J. Muheim, MM. R. Cuttat, C. Hirsch

Corps des étudiant-e-s

Mmes D. El Hakim, S. Perez

Corps du personnel administratif et technique

Mme S. Taboada Barreiro

Assistent avec voix consultative

Mmes C. Gidari Wassmer, conseillère aux études, B. Bertossa - conseillère aux études, M. B. Foëx, doyen, M. D. Gfeller, administrateur

Excusé-e-s

Mmes C. Kaddous, K. Lempen, C. Samson, C. Lager

MM. B. Winiger, D. Tabellini

Invités

Mme A. Darbellay

Procès-verbal

Mme N. Spytek-Sutter

---

Les membres du conseil participatif ayant changé, Mme Maria-Laura Marquet, vice-présidente propose un tour de table afin de se présenter.

1. Adoption du procès-verbal du 29 mai 2019

***Le Conseil participatif approuve le procès-verbal par 8 voix favorables et 3 abstentions.***

2. Election d'un-e membre du bureau au sein du corps des étudiantes et étudiants :

***La candidature de Mme Dahlia EL Hakim est acceptée à l'unanimité.***

3. Election d'un-e président-e :

Mme Maria-Laura Marquet, vice-présidente propose sa candidature au poste de présidente.

Mme Susana Taboada Barreiro, propose sa candidature au poste de vice-présidente.

***Le Conseil participatif, à l'unanimité (11 voix), élit Mme Maria-Laura Marquet au poste de présidente et Mme Susana Taboada Barreiro au poste de vice-présidente.***

4. Plan d'études (Mmes Caterina Gidari Wassmer et Bitu Bertossa, conseillères aux études) :

a) Modification concernant le cours de la maîtrise en droit international et européen de la prof. Stéphanie Dagron : « Droit international et européen de la sécurité sociale » :

Mme C. Gidari Wassmer nous informe, sur la base d'un cas concret, qu'un-e étudiant-e inscrit- e au programme de maîtrise en droit international et européen, a écrit au doyen pour lui communiquer que dans la mesure où il ne maîtrisait pas suffisamment bien l'anglais, il était pénalisé, car il n'y avait pas assez de cours d'enseignement fondamentaux en français pour l'année 2019-2020.

Le cours « Droit international et européen de la sécurité sociale », de la prof. S. Dagron, sera proposé comme un cours fondamental de la maîtrise en droit international et européen ; ce cours est déjà un fondamental de la Maîtrise en droit public. Cette proposition a déjà été approuvée par le Collège des professeurs.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (11 voix), la modification concernant le cours « Droit international et européen de la sécurité sociale ».***

b) Modification concernant le cours de Mme Giulia Neri-Castracane : « La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques » :

Mme B. Bertossa nous informe que le cours « La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques » fait normalement l'objet d'un examen oral. Mme G. Neri-Castracane a demandé à pouvoir présenter cet examen à l'écrit en raison de son congé maternité à venir et du fait qu'elle allaitera durant la période des examens.

Cette proposition a déjà été approuvée par le Collège des professeurs.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (11 voix), la modification concernant le cours « Droit international et européen de la sécurité sociale ».***

5. Règlement d'études et plan d'études du CAS en Digital Finance Law (prof. A. Darbellay) :

La prof. A. Darbellay présente le point. Elle explique en particulier quelques points relevant du Règlement d'études (RE) et du Plan d'études (PE) du futur CAS, dont la trame est conforme à celle qui est recommandée/souhaitée par le service juridique du rectorat.

Le Règlement d'études et le plan d'études du CAS en Digital Finance Law ont déjà été approuvés par le Collège des professeurs.

***Le Conseil participatif approuve, à l'unanimité (11 voix), Le Règlement d'études en Digital Finance Law et le Plan d'étude du CAS en Digital Finance Law.***

Divers et communications :

- 1 Mme B. Bertossa communique un point qui avait été soulevé il y a quelque temps par des étudiant-e-s concernant la planification des examens oraux. Un souhait avait été exprimé en faveur d'une brève pause entre la fin des examens écrits et le début des examens oraux. Actuellement certain-e-s étudiant-e-s peuvent être amené-e-s à enchaîner 5 examens écrits puis 3 oraux sans interruption.

Le programme de gestion informatisé des examens a été revu, afin de tenir compte de ce souhait.

- 2 Sara Perez, étudiante, ayant lu dans le PV précédent que le principe d'un regroupement des examens sera mis en place, elle souhaite savoir où en est la procédure.

Mme C. Gidari Wassmer informe que la prof. A. Leuba, présidente de la Commission de l'enseignement, est actuellement en congé scientifique et que le prof. R. Bahar a repris par intérim le poste de président. Des rencontres entre le Prof. R. Bahar ainsi que les conseillères aux études, Mmes C. Gidari Wassmer et B. Bertossa, ont eu lieu durant le semestre d'automne et la réflexion est toujours en cours.

La séance est levée à 14h.25.